

**COMPTE RENDU DÉTAILLÉ DES DÉCISIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU 20 SEPTEMBRE 2012**

L'Assemblée Communale s'est réunie le jeudi 20 septembre 2012 à 17 heures, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

**Étaient présents :** M. Jean-Louis FOUSSERET, Mme Marie-Noëlle SCHOELLER, Mme Françoise FELLMANN, M. Michel LOYAT, Mme Jacqueline PANIER (jusqu'à la question 52), M. Patrick BONTEMPS, M. Christophe LIME, Mme Nicole WEINMAN, Mme Françoise PRESSE, M. Lazhar HAKKAR, M. Jacques MARIOT, M. Benoît CYPRIANI, Mme Joëlle SCHIRRER (jusqu'à la question 52), Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT, M. Emmanuel DUMONT, M. Jean-François GIRARD, M. Didier GENDRAUD, M. Jean-Claude ROY, Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, M. Jean-Pierre GOVIGNAUX, M. Jean-Jacques DEMONET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Solange JOLY, Mme Corinne TISSIER, Mme Béatrice FALCINELLA, Mme Catherine THIEBAUT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Nozhat MOUNTASSIR, Mme Annie MENETRIER, M. Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE, M. Frank MONNEUR, M. Nicolas BODIN (à compter de la question 28), M. Jean-Sébastien LEUBA, Mme Carine MICHEL, M. Cyril DEVESA, M. Nicolas GUILLEMET, Mme Béatrice RONZI, M. Jean ROSSELOT, M. Pascal BONNET, Mme Elisabeth PEQUIGNOT, M. Michel OMOURI, M. Jean-Marie GIRERD, Mme Martine JEANNIN, Mme Catherine GELIN, Mme Monique ROPERS, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON.

**Secrétaire :** Mme Béatrice RONZI.

**Absents :** Mme Jacqueline PANIER (à compter de la question 53), M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danièle POISSENOT, Mme Joëlle SCHIRRER (à compter de la question 53), M. Abdel GHEZALI, Mme Valérie HINCELIN, M. Eric ALAUZET, Mme Sylvie JEANNIN, M. Nicolas BODIN (jusqu'à la question 27 incluse), Mme Hayatte AKODAD, Mme YASSIR COUVAL.

**Procurations de vote :** Mme Jacqueline PANIER à Mme Françoise FELLMANN (à compter de la question 53), M. Yves-Michel DAHOUI à Mme Marie-Noëlle SCHOELLER, Mme Danièle POISSENOT à Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT, Mme Joëlle SCHIRRER à M. Patrick BONTEMPS (à compter de la question 53), M. Abdel GHEZALI à M. Lazhar HAKKAR, Mme Valérie HINCELIN à M. Benoît CYPRIANI, M. Eric ALAUZET à Mme Françoise PRESSE, Mme Sylvie JEANNIN à M. Didier GENDRAUD, M. Nicolas BODIN à M. Jean-Louis FOUSSERET (jusqu'à la question 27 incluse), Mme Hayatte AKODAD à M. Michel LOYAT, Mme YASSIR COUVAL à M. Nicolas GUILLEMET.

\* \* \* \* \*

En préambule, M. le Maire a présenté l'exposition «A coffre ouvert» proposé par les Archives Municipales et le document réalisé à cette occasion.

M. le Maire a souhaité que les débats du Conseil Municipal soient constructifs.

Il a rappelé que les débats étaient retransmis via Internet sur le site de la Ville et a précisé que la rentrée scolaire s'était bien passée à Besançon.

Il a ensuite été procédé à l'examen de l'ordre du jour.

## **CONSEIL MUNICIPAL**

### **1. Exercice 2012 - Autorisation de principe accordée au Maire pour accomplir certains actes de gestion courante - Bilan des décisions prises dans le cadre des articles L 2122.22 et L 2322.2 du Code Général des Collectivités Territoriales**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de donner acte de ce bilan à M. le Maire.

M. LEUBA n'a pas pris part au vote.

### **2. Communication sur la rentrée scolaire**

Mme FELLMANN a présenté quelques chiffres représentatifs de la rentrée 2012 : 4 168 inscrits en élémentaire pour 28 écoles, 3 538 en maternelle pour 37 écoles et 4 écoles primaires avec une fréquentation d'environ 3 900 enfants pour 61 restaurants ; 306 nouveaux bébés ont été accueillis en crèche pour un total de 2 200 enfants pour 750 places.

Elle a indiqué que la rentrée 2012 s'était déroulée sereinement.

Elle a évoqué la mise en place d'un troisième transport scolaire pour les enfants de la maternelle Tristan Bernard pour rallier l'école maternelle Jean Macé.

Mme FELLMANN a en outre indiqué que la Ville allait reprendre la gestion des relais d'assistantes maternelles jusqu'alors gérés par la Mutualité Française du Doubs. Elle a rappelé les engagements de la Ville concernant l'amélioration des conditions de la pause méridienne et l'effort particulier réalisé en direction des actions artistiques, culturelles et scientifiques (4 contrats locaux d'éducation mise en place à Rivotte avec la Compagne Pernette...).

Enfin elle a terminé sa communication par l'ouverture de la nouvelle crèche du quartier de Planoise.

## **FINANCES - RESSOURCES BUDGETAIRES**

### **3. Exercice 2012 - Décision modificative n° 2**

A l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions), le Conseil Municipal a décidé de voter la Décision Modificative n° 2 de l'exercice 2012 par chapitre et par nature de manière globale, qui s'équilibre en dépenses et en recettes, réelles et d'ordre à 11 369 514 € pour le budget principal, les dépenses et recettes, réelles et d'ordre, de l'ensemble des budgets annexes s'élevant respectivement à - 43 073 € et à - 67 310 €.

#### **4. Exercice 2012 - Cotes et produits irrécouvrables - Admissions en non valeur**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de se prononcer favorablement sur un montant d'admissions en non valeur de 21 723,27 € sur le budget principal.

#### **5. Dissolution de la SEM Citadelle - Clôture de l'opération - Modification de la délibération du 5 juillet 2012**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de revenir sur les termes de la délibération du Conseil Municipal du 5 juillet 2012 et sur le traitement comptable du boni de liquidation de la SEM Citadelle, en renvoyant les écritures nécessaires à la Décision Modificative n° 2.

### **DOMAINE**

#### **6. Centre International de Séjour - Reconduction de l'exonération de loyer à percevoir par la Ville en 2012**

A la majorité des suffrages exprimés (1 contre), le Conseil Municipal a décidé de reconduire l'exonération du loyer prévu pour être encaissé par la Ville en 2012 d'un montant de 85 113,35 €.

M. LE MAIRE et M. BONTEMPS n'ont pas pris part au vote.

#### **7. Restitution par le SDIS à la Ville de Besançon des ensembles immobiliers mis à disposition pour le fonctionnement de la caserne - Désaffectation du site**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a pris acte de la désaffectation du site du SDIS situé 2 avenue Louise Michel et 2 ter rue Oudet en raison du départ du SDIS à compter du 30 septembre 2012 et a décidé d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'avenant à intervenir.

### **RESSOURCES HUMAINES**

#### **8. Evolution de l'entretien annuel d'évaluation des agents - Mise en place de l'entretien professionnel**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de se prononcer favorablement sur le principe d'expérimentation de l'entretien professionnel à compter de la campagne d'évaluation 2012.

#### **9. Participation au financement des dépenses de protection sociale complémentaire du personnel - Choix du risque couvert et de la procédure à mettre en place - Evaluation du montant de la participation**

Cette question a été retirée de l'ordre du jour.

#### **10. Participation aux frais de repas du personnel communal - Conventions de partenariat avec des structures de restauration**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'adopter le principe de la participation aux frais de repas pour les agents prenant leurs repas au sein d'une structure avec laquelle un partenariat fait l'objet d'une convention, sur la base du taux annuel défini par la circulaire relative aux prestations d'action sociale appliquée dans les administrations d'Etat,

- de se prononcer favorablement sur le partenariat avec l'ADAPEI, le CROUS et le Rectorat,

- d'autoriser M. le Maire ou Mme la Première Adjointe à signer les conventions à intervenir avec ces structures.

Mme JOLY, M. DEMONET et Mme MENETRIER n'ont pas pris part au vote.

**11. Personnel Communal - Renouvellement de l'emploi de Directeur de la Cuisine Centrale au sein de la Direction de l'Education**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de confirmer l'emploi de Directeur de la Cuisine Centrale chargé de la production des repas destinés aux restaurants scolaires et accueil de loisirs et d'autoriser M. le Maire ou Mme la Première Adjointe à signer l'ensemble des documents s'y rapportant.

**12. Personnel communal - Renouvellement de l'emploi de chargé de mission «projets» au sein du Pôle Culture et Tourisme**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de confirmer l'emploi de chargé de mission «projets» au sein du Pôle Culture et Tourisme et d'autoriser M. le Maire ou Mme la Première Adjointe à signer l'ensemble des documents s'y rapportant.

## CULTURE

**13. Musées du Centre - Programme de restauration des collections - Demande de subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Franche-Comté**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur la campagne de restauration 2012 des Musées du Centre estimé à 192 133,92 € TTC et sur le programme complémentaire par le Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie pour un montant prévisionnel de 19 775,86 € TTC,

- d'autoriser M. le Maire à solliciter les subventions auprès de la DRAC Franche-Comté, la Ville s'engageant à prendre à sa charge les financements non acquis,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'ensemble des documents liés à ces projets.

**14. Musées du Centre - Convention de partenariat entre la Ville de Besançon et les Musées des Techniques et Cultures Comtoises**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur la mise en place d'une politique tarifaire spécifique dans le cadre d'un partenariat avec les Musées des Techniques et Cultures Comtoises,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention de partenariat et tout document lié à ce projet.

**15. Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie** - Convention de partenariat entre la Ville de Besançon, l'Institut Supérieur des Beaux-Arts de Besançon et la Haute Ecole des Arts du Rhin de Strasbourg

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de se prononcer favorablement sur le partenariat entre la Ville de Besançon, l'ISBA et la Haute Ecole des Arts du Rhin de Strasbourg pour proposer dès 2012 un événement annonçant la fermeture du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie et d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention et tout document et avenant se rapportant à ce projet.

**16. Musée du Temps** - Convention de partenariat entre les Ateliers L. Leroy SAS et la Ville de Besançon

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de se prononcer favorablement sur le partenariat entre la Ville de Besançon et les Ateliers L. Leroy SAS se concrétisant par le dépôt à la Ville de Besançon au Musée du Temps de la collection horlogère patrimoniale de l'Entreprise L. LEROY SA et d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention de partenariat et tout document ou avenant lié à ce projet.

**17. Musées du Centre** - Dépôts de pièces horlogères au Musée du Temps - Convention de dépôt entre le CHRU de Besançon et la Ville de Besançon - Convention de dépôt entre l'Observatoire de Paris et la Ville de Besançon

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur le dépôt de pièces horlogères au Musée du Temps : un mouvement de l'horloge mécanique de l'Hôpital Saint-Jacques, une horloge parlante de 1965 et une horloge à 2 cadrans de l'Observatoire de Paris,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les conventions de dépôt.

**18. Programme de restauration des collections de la bibliothèque en 2012** - Demande de subvention à la Région Franche-Comté

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur le programme de restauration des collections de la bibliothèque 2012 pour un montant de 5 646,07 €,

- de solliciter une subvention auprès de la Région Franche-Comté pour un montant de 4 234 €.

**19. Bibliothèques Municipales** - Acquisitions patrimoniales - Participation financière de l'Association des Amis des Musées et des Bibliothèques

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'accepter la participation financière de l'Association des Amis des Musées et des Bibliothèques pour un montant de 3 500 € pour l'achat de 4 pièces par la Bibliothèque pour un coût total de 9 509 €.

**20. Ville d'Art et d'Histoire - Lancement du programme d'actions - Demande de subvention à la DRAC Franche-Comté**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le lancement du programme d'actions dans le cadre du label Ville d'Art et d'Histoire pour un coût global évalué à 26 500 €,

- d'autoriser M. le Maire à solliciter le soutien de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Franche-Comté.

**21. Régie Autonome Personnalisée La Rodia - Avenant à la convention d'objectifs et de moyens 2012-2014**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 23 000 € à La Rodia pour l'organisation d'un événement de rentrée les 11, 12 et 13 octobre 2012.

**22. Régie Autonome Personnalisée Théâtre Ledoux - Avenant à la convention d'objectifs et de moyens**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une subvention d'équipement de 18 000 € à la RAP Théâtre Ledoux pour soutenir le financement de la Nouvelle Scène Nationale et d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention d'objectifs et de moyens à intervenir dans ce cadre.

**23. Archéologie Préventive - Convention de partenariat scientifique avec l'Unité Mixte de Recherche «Laboratoire Chrono-Environnement» (UMR 6249)**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de se prononcer favorablement sur le partenariat scientifique avec l'Unité Mixte de Recherche «Laboratoire Chrono-Environnement» (UMR 6249) et à autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention de partenariat.

## **EDUCATION**

**24. Transport d'élèves**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'autoriser la signature des marchés avec les entreprises déclarées titulaires par la CAO, à savoir TGV et RDTD pour le transport d'élèves des écoles des Montboucons/Kennedy, Prés de Vaux/Bregille, Tristan Bernard/Jean Macé.

## **VOIRIE**

**25. Travaux sur les berges et quais du Doubs - Lancement du projet et demandes de subventions**

A la majorité des suffrages exprimés (1 contre), le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le lancement des travaux sur les berges et quais du Doubs pour un montant de 320 000 €,

- d'autoriser M. le Maire à solliciter les subventions auprès de l'Union Européenne, de l'Etat, du Département du Doubs, de Voies Navigables de France, du Grand Besançon, de Réseau Ferré de France, et de tout autre partenaire susceptible de financer cette opération, et à signer les conventions éventuelles à intervenir avec les partenaires pour leur participation financière.

## MAITRISE DE L'ENERGIE

### 26. Lancement de l'opération Fontaine Eco 2 - Demandes de subventions

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de valider le choix du logement proposé par la SAIEMB Logement sur Planoise au rez-de-chaussée du 11 avenue de Bourgogne pour implanter Fontaine Eco 2 pour une durée d'au moins 3 ans,

- d'autoriser M. le Maire à solliciter les subventions auprès de l'Union Européenne (FEDER), de l'ADEME Franche-Comté, de la Région de Franche-Comté, du Département du Doubs, de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée et Corse et de tout autre financeur potentiel.

M. LE MAIRE, M. LOYAT, Mme MENETRIER et M. GONON n'ont pas pris part au vote.

## URBANISME

### 27. Plan Local d'Urbanisme - Engagement d'une procédure de modification n° 4

A l'unanimité des suffrages exprimés (6 abstentions), le Conseil Municipal a décidé d'engager la procédure de modification n° 4 du Plan Local d'Urbanisme.

### 28. Site de la Caserne Vauban - Création d'ateliers d'artistes - Acquisition à l'Etablissement Public Foncier du Doubs du bâtiment n° 33 - Demandes de subventions

A l'unanimité des suffrages exprimés (5 abstentions), le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur l'acquisition du site de la Caserne Vauban à l'EPF pour un montant de 65 000 €,

- d'autoriser M. le Maire à signer l'acte à intervenir,

- de se prononcer favorablement sur le projet de création d'ateliers d'artistes sur le site de l'ancienne caserne Vauban,

- d'autoriser M. le Maire à solliciter les subventions auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, de la Région Franche-Comté et de tout autre partenaire potentiel.

### 29. Instauration d'une servitude au profit de RTE EDF Transport - Passage sur deux parcelles communales d'une ligne électrique souterraine à 63 000 V

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur l'instauration d'une servitude au profit de RTE EDF Transport qui versera à la Ville de Besançon une indemnité globale de 424 €,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte à intervenir.

M. LIME n'a pas pris part au vote.

**30. Legs MARCHAND** - Cession d'un appartement 13-16, rue Victor Grignard au profit de M. Samuel GRIFFON

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur la cession d'un appartement issu du legs MARCHAND situé 13 - 16 rue Victor Grignard pour un montant de 75 000 €,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte à intervenir.

**31. Acquisition à M. Fabrice VERNERIE et Mme Maude SEGUIN** - Alignement, 3 rue Victor Considérant

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur l'acquisition d'une parcelle de 11 m<sup>2</sup> située 3 rue Victor Considérant pour une mise à l'alignement pour un montant de 1 100 €,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte à intervenir.

**32. Projet urbain de quartier durable des Vaïtes** - Acquisition d'une propriété sise 11 rue Max Jacob à M. Norbert DONIER MEROZ

A l'unanimité des suffrages exprimés (8 abstentions), le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur l'acquisition d'une propriété sise 11 rue Max Jacob au prix de 220 000 €,

- d'approuver le principe d'un portage par l'EPF du Doubs aux conditions mentionnées dans la convention opérationnelle en date du 29 juin 2010,

- d'autoriser M. le Maire à signer tout document se rapportant à cette opération.

**33. Transfert des biens du Lycée Louis Pasteur en pleine propriété au profit de la Région Franche-Comté, rue du Lycée, rue Girod de Chantrans, quai Vauban**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur le transfert des biens du Lycée Louis Pasteur à titre gratuit à la Région de Franche-Comté,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte à intervenir.

**34. Vente de 15 logements HLM et de 15 garages sis rues Monet et Matisse à Besançon**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a donné un avis favorable sur la vente de 15 logements HLM et 15 garages sis rues Monet et Matisse par Habitat 25.

## MARCHES

### 35. Marchés - Autorisation de signature d'avenants

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'autoriser M. le Maire à signer les avenants ci-dessous :

Objet du marché + Objet de l'avenant	Titulaire du marché (Nom - code postal localité)	Montant initial du marché + montant du ou des avenant(s) précédent(s) (en précisant HT ou TTC)	Montant de l'avenant en précisant HT ou TTC	Date de la CAO pour les avenants > 5 % (uniquement pour les marchés passés selon une procédure formalisée)
<p><i>Direction Voirie et Déplacements</i></p> <p><b>Renforcement et requalification du pont Charles de Gaulle</b></p> <p>Avenant n° 2 : Modification des quantités initiales et introduction de prix supplémentaires pour permettre un aménagement différent des superstructures dans un objectif de sécurité</p>	<p>EIFPAGE TP 42003 Saint-Etienne Cedex 1</p>	<p>Montant initial du marché : 1 485 721,19 € TTC + Avenant n° 1 : + 132 158,61 € TTC</p>	<p>+ 86 242,40 € TTC</p>	<p>06/07/2012</p>
<p><i>Département Architecture et Bâtiments</i></p> <p><b>Réhabilitation de l'école maternelle Champagne</b></p> <p>Lot 3 : Chape</p> <p>Avenant n° 2 : Modification de la tranche conditionnelle 2 : scission de la tranche en 2. Annule et remplace l'avenant présenté au Conseil Municipal du 5 juillet 2012</p>	<p>PREVITALI 25480 Ecole-Valentin</p>	<p>Montant initial du marché : 27 879,00 € TTC + Avenant n° 1 : +2 698,46 € TTC</p>	<p>+ 1 108,69 € TTC</p>	<p>/</p>
<p><b>Travaux de déconstruction d'une station de lavage et d'une station de carburant</b></p> <p>Avenant n° 1 : Travaux supplémentaires suite à sujétions techniques imprévues résultant de la découverte par le titulaire d'amiante supplémentaire non repéré lors du rapport de contrôle technique</p>	<p>PB DEMOLITION 25870 Devecey</p>	<p>8 850 € HT</p>	<p>+3 650 € HT</p>	<p>/</p>

Objet du marché + Objet de l'avenant	Titulaire du marché (Nom - code postal localité)	Montant initial du marché + montant du ou des avenant(s) précédent(s) (en précisant HT ou TTC)	Montant de l'avenant en précisant HT ou TTC	Date de la CAO pour les avenants > 5 % (uniquement pour les marchés passés selon une procédure formalisée)
<p><b>Direction des Musées du Centre</b> Restauration d'œuvres d'art - Stabilisation matérielle des peintures avant leur transfert dans le cadre du chantier des collections lié à la rénovation du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Besançon</p> <p>Avenant n° 1 : Restauration supplémentaire pour 66 œuvres en vue d'une exposition hors les murs en Allemagne</p>	<p>Groupement VIBERT / Atelier RENAISSANCE 51100 Reims</p>	<p>89 800 € HT</p>	<p>+ 9 580 € HT</p>	<p>/</p>
<p><b>Direction Grands Travaux</b> Protection du centre-ville de Besançon contre les crues - Actualisation de l'étude de dangers, de l'étude hydraulique et du dossier loi sur l'eau</p> <p>Avenant n° 1 : Modélisation de 2 scénarii de défaillance supplémentaires et réalisation de prestations complémentaires visant à définir les aménagements permettant la fermeture des points d'entrée d'eau résiduels situés au droit des ponts Denfert Rochereau et République</p>	<p>PROLOG INGENIERIE 75010 Paris</p>	<p>35 072,70 € TTC</p>	<p>+ 7 026,50 € TTC</p>	<p>/</p>

**36. Convention constitutive de groupement de commandes pour les achats relatifs aux activités communes du Parc Auto et Logistique - Avenant n° 1 - Autorisation de signature**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'autoriser M. le Maire à signer l'avenant n° 1 à la convention constitutive de groupement de commandes pour les achats relatifs aux activités communes du Parc Auto et Logistique.

**37. Achat et maintenance d'équipements d'atelier et outils électroportatifs - Convention de groupement de commandes**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'autoriser M. le Maire à signer la convention de groupement de commandes pour l'achat et la maintenance d'équipements d'atelier et outils électroportatifs avec le Centre Communal d'Action Sociale, les établissements publics municipaux «Citadelle - Patrimoine mondial» et l'«Institut Supérieur des Beaux-Arts», ainsi que le SYBERT.

**38. Acquisition de fournitures d'habillement général et d'équipements de protection individuelle (EPI) - Convention de groupement de commandes**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'autoriser M. le Maire à signer la convention de groupement de commandes pour l'acquisition de fournitures d'habillement général et d'équipements de protection individuelle avec le Centre Communal d'Action Sociale, la commune de Thise, le Grand Besançon, l'Etablissement Public «Citadelle - Patrimoine mondial» et le SYBERT,

- d'autoriser M. le Maire à lancer la procédure de passation du marché public relatif à l'acquisition de fournitures d'habillement général et à signer le marché.

**39. Acquisition de mobilier administratif - Convention de groupement de commandes et signature des marchés**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'autoriser M. le Maire à signer la convention de groupement de commandes pour l'acquisition de mobilier administratif avec le Centre Communal d'Action Sociale, le Grand Besançon, les communes de Chauenne, de Montfaucon et de Serre-les-Sapins, les établissements publics «Citadelle - Patrimoine mondial» et l'«Institut Supérieur des Beaux-Arts» et le SYBERT,

- d'autoriser M. le Maire à lancer la procédure de passation des marchés publics et à signer les marchés.

**40. Acquisition de fioul - Convention de groupement de commandes**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'autoriser M. le Maire à signer la convention de groupement de commandes pour l'acquisition de fioul avec le Centre Communal d'Action Sociale, les communes d'Audeux, de Boussières, de Châtillon-le-Duc, de Chauenne, de Gennes, de Montfaucon, de Novillars et de Serre-les-Sapins, ainsi que l'Etablissement Public municipal «Citadelle - Patrimoine mondial».

## **SUBVENTIONS : ATTRIBUTION, ENCAISSEMENTS**

**41. Enseignement Supérieur et Recherche - Subventions à l'Université de Franche-Comté - Manifestations scientifiques**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer des subventions à l'Université de Franche-Comté :

- 1 000 € au titre de la Nuit Européenne des Chercheurs 2012 qui aura lieu le 28 septembre 2012,

- 4 000 € au titre de la Fête de la Science qui aura lieu du 11 au 14 octobre 2012.

## 42. Vie Associative - 2<sup>ème</sup> attribution de subventions 2012

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

Association	Nature activité	Versé 2011	Proposition 2012
<b>ANIMATIONS DE QUARTIER</b>			
Avenue du Part-âge	Animation du quartier, chasse à l'œuf, loisirs, participation cavalcade, convivialités	1 000 €	995 €
Planoise Avenir	Animation du quartier, vide-greniers, voyages	1 000 €	1 000 €
Etoile sportive de Saint- Ferjeux	Sports et animations du quartier	1 000 €	1 000 €
Comité des Fêtes	Animations d'été, spectacles folkloriques au Kursaal	0 €	3 000 €
La Grosse Entreprise	Promotion du spectacle vivant en particulier des arts de la rue	0 €	2 500 €
<b>JEUNESSE</b>			
Jeunes sapeurs-pompiers volontaires	Préparation des jeunes pompiers de 13 à 17 ans	800 €	800 €
<b>SOLIDARITE CIVISME</b>			
Au bonheur des chats libres	Stérilisation des chats errants	600 €	200 € (600 € déjà versés)
RECIDEV	Sensibilisation au développement durable et à la solidarité internationale	2 000 €	2 000 €
Association Vélo Besançon	Promotion de l'usage de la bicyclette, sensibilisation des cyclistes à la sécurité	0 €	200 €
<b>CULTURE ET LOISIRS</b>			
Voyons où la philo mène	Organisation de week-ends philosophiques	0 €	500 €

Mme FALCINELLA n'a pas pris part au vote.

## 43. Vie Associative - Subventions exceptionnelles à différentes associations

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions exceptionnelles suivantes :

- 1 500 € à l'ORPAB pour l'organisation de sa fête anniversaire le 13 novembre prochain,

- 500 € à l'Antenne Petite Enfance pour l'organisation d'une journée festive,

- 2 000 € à Artisans du Monde pour soutenir l'Association qui s'installe dans de nouveaux locaux,

- 3 000 € à la Maison de l'Europe pour prendre en charge les frais liés au déménagement de l'Association.

M. LE MAIRE, Mme SCHOELLER, Mme JOLY, Mme CRABBÉ-DIAWARA, M. ROY et M. GENDRAUD n'ont pas pris part au vote.

#### 44. Subvention à des associations sportives

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'attribuer des subventions aux associations sportives ci-après,

- et d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer un nouveau Contrat de Développement Sportif avec le Racing Besançon pour la saison 2012/2013.

##### 1. Programme «Manifestations sportives»

• <b>Alliance Glisse Franche-Comté</b> Organisation du Roll'X raid du 17 au 19 mai 2012	<b>500 €</b>
• <b>ASPTT de Besançon</b> Organisation de la corrida Vauban - 2 décembre 2012	<b>500 €</b>
• <b>Besançon Basket Club</b> Organisation du tournoi Charlie Auffray - 9 et 10 juin 2012	<b>1 000 €</b>
• <b>Association Sportive Université Franche-Comté</b> Participation équipe masculine au championnat d'Europe - 23 au 30 juin 2013	<b>750 €</b>
• <b>Golf Club de Besançon</b> Open de Besançon - 25 et 26 août 2012	<b>1 000 €</b>
• <b>Ligue de Franche-Comté de Judo</b> Open de judo de Franche-Comté - 6 octobre 2012	<b>1 000 €</b>
• <b>Sport Nautique Bisontin</b> Organisation du Besathlon - 20 octobre 2012	<b>300 €</b>

##### 2. Programme «Sport amateur»

CLUB OU SECTION	DISCIPLINE	Licenciés 2012	Subvention 2011	Subvention 2012	1 <sup>er</sup> acompte CM 22 mars 2012	SOLDE	Observations
AERO CLUB DE BESANÇON LA VEZE	Aéronautisme	86	224	268	112	156	
AIGLON SPORTS	Gymnastique FSCF	93	2 532	2 389	1 266	1 123	
ALLIANCE GLISSE DE FRANCHE-COMTE	Roller Skate	80	648	1 381	324	1 057	
AMICALE CLUB BOULISTE	Boule Lyonnaise	30	513	585	257	328	
AMICALE CYCLISTE BISONTINE	Cyclisme	148	2 950	3 872	1 475	2 397	
AMICALE MOTOCYCLISTE DU DOUBS	Motocyclisme	82	212	255	106	149	
ANB	Natation	640	11 839	9 833	5 920	3 913	
AQUA SPORT	Plongée	95	288	296	144	152	
ARC CLUB	Tir à l'Arc	37	699	412	350	62	
ASA SEQUANIE	Sport Automobile	180	556	561	278	283	
ASEB	Roller Skate	196	1 479	970	740	230	

CLUB OU SECTION	DISCIPLINE	Licenciés 2012	Subvention 2011	Subvention 2012	Placompie CM22 mars 2012	SOLDE	Observations
<b>ASEP</b>	<b>Omnisports</b>			386	115	271	
ASEP	Escalade	30	98	93			
ASEP	Judo	94	230	293			
<b>ASGB</b>	<b>Patinage Artistique</b>	113	3 002	2 374	1 501	873	
<b>ASPTT</b>	<b>Omnisports</b>		11 368	12 178	5 684	7 094	
ASPTT	Athlétisme	114	1 605	1 448			
ASPTT	Badminton	208	2 579	2 811			
ASPTT	Cyclisme - VTT	33	185	103			
ASPTT	Cyclotourisme	19	52	59			
ASPTT	Escalade	17	76	53			
ASPTT	Football	255	6 616	8 280			
ASPTT	Ski	8	255	24			
<b>ASQP</b>	<b>Football</b>	102	4 528	3 307	2 264	1 043	
<b>ATHLETIC CLUB</b>	<b>Athlétisme</b>	33	0	103	0	103	
<b>ATSCAB</b>	<b>Bowling</b>	179	550	558	275	283	
<b>BALISE 25</b>	<b>Course d'Orientation</b>	86	2 314	1 907	1 157	750	
<b>BASE BALL CLUB</b>	<b>Base Ball</b>	27	527	552	0	552	
<b>BESANÇON ASSOCIATION PATINAGE ARTISTIQUE</b>	<b>Patinage Artistique</b>	103	1 210	1 429	605	824	
<b>BESANÇON BASKET CLUB</b>	<b>Basket</b>	322	10 668	11 018	5 334	5 684	
<b>BESANÇON BISONS</b>	<b>Football américain</b>	209	5 926	7 473	2 963	4 510	
<b>BESANÇON BOXE ACADEMIE</b>	<b>Boxe Anglaise</b>	89	2 034	3 001	1 017	1 984	
<b>BESANÇON CURLING CLUB</b>	<b>Curling</b>	35	797	928	399	529	
<b>BESANÇON CYCLOS RANDONNEURS</b>	<b>Cyclotourisme</b>	72	245	224	123	101	
<b>BESANÇON DOUBS HOCKEY CLUB</b>	<b>Hockey</b>	189	6 106	5 990	3 053	2 937	
<b>BESANÇON ESPERANCE</b>	<b>Football</b>	26	845	845	423	422	
<b>BESANÇON GYMNASTIQUE RYTHM.</b>	<b>Gymnastique rythmique</b>	155	5 840	5 423	2 920	2 503	
<b>BESANÇON RACING CLUB</b>	<b>Omnisports</b>		16 477	10 875	6 546	4 329	
BESANÇON RACING CLUB	Basket	273	9 099	8 258			
BESANÇON RACING CLUB	Cyclisme	31	749	674			
BESANÇON RACING CLUB	Escrime	126	2 629	1 368			
BESANÇON RACING CLUB	Tennis	0	3 386	0			fusion BTC
BESANÇON RACING CLUB	Tennis de Table	22	614	575			
<b>BESANÇON RING ATHLETIC</b>	<b>Boxe</b>	49	771	1 698	386	1 312	
<b>BESANÇON TENNIS CLUB</b>	<b>Tennis</b>	664	0	6 068	2 841	3 227	

CLUB OU SECTION	DISCIPLINE	Licenciés 2012	Subvention 2011	Subvention 2012	Précipite CM 22 mars 2012	SOLDE	Observations
BESANÇON TRIATHLON	Triathlon	198	3 930	4 730	1 965	2 765	
BMX BESANÇON	Cyclisme BMX	185	2 547	3 558	1 274	2 284	
BOUSBOTTE (La)	Omnisports		5 327	4 857	2 664	2 193	
BOUSBOTTE (La)	Gymnastique FSCF	173	5 165	4 668			
BOUSBOTTE (La)	Randonnée pédestre	4	18	12			
BOUSBOTTE (La)	Tennis de Table	7	144	177			
BREGILLE (ASCC)	Handisport	45	1 435	1 412	843	569	
BUC Escrime	Escrime	128	2 850	1 749	1 425	324	
BUC Plongée	Plongée	102	503	536	252	284	
BUC Tennis	Tennis	51	1 007	814	504	310	
BUDO CLUB	Judo	28	175	88	88	0	pas de retour
BVB	Volley	114	3 866	3 805	1 933	1 872	
CENTRE ECOLE PARACHUTISME	Parachutisme	391	1 641	1 735	821	914	
CENTRE OMNI. PIERRE CROPPET	Omnisports		1 387	1 257	568	689	
CENTRE OMNI. PIERRE CROPPET	Equitation	347	1 001	1 083			
CENTRE OMNI. PIERRE CROPPET	Handisport	6	251	174			
CENTRE OMNI. PIERRE CROPPET	Sports adaptés	0	135	0			
CITADELLE (La)	Gymnastique FSCF	190	3 551	4 307	1 776	2 531	
CLEMENCEAU SPORTING CLUB	Football	312	13 394	11 158	6 697	4 461	
CLUB AERONAUTIQUE COMTOIS	Aéronautisme	25	55	78	0	78	
CLUB ALPIN FRANÇAIS	Montagne randonnée	553	1 757	1 726	879	847	
CLUB UNIHOCKEY BESANÇON	Floorball	96	1 021	674	511	163	
CPB	Lutte	276	6 925	9 602	3 463	6 139	
DECOCHE BISONTINE	Tir à l'Arc	77	809	841	405	436	
DOJO FRANC-COMTOIS	Omnisports		5 592	6 517	2 796	3 721	
DOJO FRANC-COMTOIS	Aikido	79	298	293			
DOJO FRANC-COMTOIS	Judo	306	4 688	5 216			
DOJO FRANC-COMTOIS	Karaté	48	606	1 008			
DOUBS SUD ATHLE	Athlétisme	247	7 776	7 935	3 888	4 047	
DYNAMIQUE BISONTINE	Gymnastique rythmique	70	2 941	2 520	1 471	1 049	
EMTM	Tennis de Table	35	1 160	827	0	827	
ENTRE-TEMPS	Escalade	231	2 759	2 219	1 380	839	

CLUB OU SECTION	DISCIPLINE	Licenciés 2012	Subvention 2011	Subvention 2012	1 <sup>er</sup> acompte CM 22/mars 2012	SOLDE	Observations
<b>ETOILE SPORTIVE ST-FERJEUX</b>	<b>Omnisports</b>		3 557	3 264	1 779	1 485	
ETOILE SPORTIVE ST-FERJEUX	Cyclisme	37	937	880			
ETOILE SPORTIVE ST-FERJEUX	Tennis	138	1 954	1 562			
ETOILE SPORTIVE ST-FERJEUX	Tennis de table	31	666	822			
<b>ETRIER BISONTIN</b>	<b>Equitation</b>	378	1 161	1 179	581	598	
<b>FOOT ET LOISIRS CLAIRS-SOLEILS</b>	<b>Football</b>	55	2 166	1 841	1 083	758	
<b>FRANCAISE (La)</b>	<b>Haltérophilie</b>	203	3 441	3 209	1 721	1 488	
<b>FRANCHE-COMTE JUDO</b>	<b>Judo</b>	125	4 051	4 292	2 026	2 266	
<b>GOLF CLUB BESANÇON</b>	<b>Golf</b>	680	2 197	2 122	1 099	1 023	
<b>GONOJUKAN</b>	<b>Aïkibudo</b>	130		405		405	nouvelle assoc.
<b>IKS</b>	<b>Karaté</b>	116	2 395	2 047	1 198	849	
<b>INDEPENDANTE COMTOISE</b>	<b>Gymnastique</b>	237	4 114	4 470	2 057	2 413	
<b>JEUNES TURCS BESANÇON</b>	<b>Football</b>	25	2 186	1 093	1 093	0	pas de retour
<b>JEUNESSE DE PALENTE</b>	<b>Gymnastique FSCF</b>	66	1 642	1 439	821	618	
<b>KOOKABURRA BOOMERANG</b>	<b>Boomerang</b>	20	522	444	261	183	
<b>LA MEDUSE</b>	<b>Plongée</b>	142	436	443	218	225	
<b>MONTRAPON (ASC)</b>	<b>Football</b>	74	3 431	2 338	1 716	622	
<b>OLYMPIQUE BISONTIN</b>	<b>Rugby</b>	448	13 143	16 156	6 572	9 584	
<b>ORCHAMPS PALENTE AS</b>	<b>Football</b>	67	2 538	2 230	1 269	961	
<b>ORIENTATION TEAM BESANÇON</b>	<b>Course d'Orientation</b>	43	1 332	1 086	666	420	
<b>PALENTE ORCHAMPS HB</b>	<b>Handball</b>	350	9 465	11 776	4 733	7 043	
<b>PASSION SYNCHRO BESANÇON</b>	<b>Natation</b>	46	116	373	0	143	
<b>PETANQUE DE BATTANT</b>	<b>Pétanque</b>	18	89	0	0	0	56 € < 75 €
<b>PETANQUE FRANC-COMTOISE</b>	<b>Pétanque</b>	152	482	474	241	233	
<b>PKA</b>	<b>Karaté</b>	105	611	1 053	0	1 053	
<b>PLANOISE SAINT-FERJEUX</b>	<b>Football</b>	209	8 400	6 942	4 200	2 742	
<b>PRES DE VAUX (US)</b>	<b>Football</b>	119	5 198	4 156	2 599	1 557	
<b>PSB</b>	<b>Aïkibudo</b>	35	129	124	0	124	
<b>PSB</b>	<b>Football</b>	317	9 909	11 337	4 955	6 382	
<b>PSB</b>	<b>Handball</b>	19	1 524	762	762	0	arrêt
<b>PSB</b>	<b>Tennis</b>	0	2 295	0	0	0	fusion BTC
<b>PSB</b>	<b>Tennis de Table</b>	77	2 091	2 417	1 046	1 371	
<b>PSB JUDO</b>	<b>Judo</b>	325	2 415	2 036	1 208	828	

CLUB OU SECTION	DISCIPLINE	Licenciés 2012	Subvention 2011	Subvention 2012	Précipité CM 22 mars 2012	SOLDE	Observations
RETRAITE SPORTIVE DU GRAND BESANÇON	Multisports	239	562	746	281	465	
RING OLYMPIQUE BISONTIN	Boxe Anglaise	0	299	150	150	0	pas de retour
ROLLER HOCKEY	Roller Hockey	80	2 586	2 271	1 293	978	
SAINT-CLAUDE (La)	Gymnastique	325	7 331	7 663	3 666	3 997	
SAUVEGARDE KARATE CLUB	Karaté	56	2 232	2 133	1 116	1 017	
SHOTOKAN (Le)	Karaté	45	443	140	0	140	
SNB	Omnisports		3 277	5 173	1 639	3 534	
SNB	Aviron	90	490	936			
SNB	Canoë-Kayak	120	2 787	4 237			
SNOOKER CLUB	Billard	14	135	0	0	0	43 € < 75 €
SOCIETE DE TIR DE BESANÇON	Tir	352	1 699	2 441	850	1 591	
SOLEIL BRILLE POUR TOUT LE MONDE	Handisport	208	1 985	2 054	993	1 061	
TENNIS DU GRAND BESANÇON	Tennis	482	3 193	4 173	1 597	2 576	
VELOTTTE (ASC)	Football	169	5 871	5 725	2 936	2 789	
VOLANT BISONTIN	Badminton	80	2 045	1 842	921	928	

Total

290 632	294 500	143 527	150 973
---------	---------	---------	---------

### 3. Programme «Sport ensemble»

- Société de Tir bisontin 1 000 €  
Adaptation de la pratique - 4 licenciés
- Besançon Gymnastique Rythmique 1 000 €  
Gala avec personnes déficientes auditives et journées portes ouvertes
- Balise 25 1 000 €  
Raid O'Vauban avec carte traduite en braille
- Besançon Triathlon 1 000 €  
7 licenciés FF handisports
- BUC Plongée 500 €  
Créneaux réguliers avec personnes en situation handicap moteur
- Besac'RC 1 000 €  
Participation de licenciés handicapés mentaux aux équipes championnat régional
- Doubs Sud Athlé 500 €  
Prise en compte du handicap dans la pratique (400 m non voyant)
- Besançon Volley Ball 500 €  
Journées sensibilisation volley assis

- <b>Indépendante Comtoise</b>	<b>1 000 €</b>
Intégration personnes en situation de handicap notamment en baby gym	
- <b>Club Alpin Français</b>	<b>500 €</b>
Accueil personnes en situation de handicap – parcours spécifique tracé	
- <b>IKS</b>	<b>1 000 €</b>
Ouverture section karaté adapté	
- <b>DOJO Franc-Comtois</b>	<b>500 €</b>
Cadres intervenant en formation sur la prise en compte du handicap	
- <b>ASPTT Badminton</b>	<b>500 €</b>
Fusion avec Sign'Evasion (association déficients auditifs)	

#### **4. Soutien au Racing Besançon**

L'association retrouvant un statut de club amateur, elle bénéficiera au cours de la saison 2012/2013 du dispositif de soutien classique au «sport amateur». Une subvention de 60 000 € lui sera accordée.

M. BENETEAU DE LAPRAIRIE et M. DEVESA n'ont pas pris part au vote.

#### **45. Subventions aux associations «Antenne Petite Enfance» et «Accueil Familles Pergaud»**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de verser une subvention de 1 300 € à l'Association Antenne Petite Enfance, et une subvention de 1 500 € à l'Association Accueil Familles Pergaud

- d'autoriser M. le Maire à signer l'avenant à la convention Antenne Petite Enfance.

M. ROY n'a pas pris part au vote.

#### **46. Mise en place de médiation étudiante**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de mettre en place un dispositif de médiation étudiante

- de verser une subvention de 4 000 € à la LMDE

- d'autoriser M. le Maire à signer la convention avec cette association.

#### **47. Coordination Jeunesse & Inter'Agés - Subventions complémentaires et/ou exceptionnelles à La Rodia et à des associations**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'attribuer aux organismes suivants les subventions correspondantes :

- la MJC de Palente Orchamps : 5 066 € au titre de la régularisation de la programmation CEJ - volet jeunesse 2011
- les PEP 25 : 1 554 € au titre de la régularisation de la programmation CEJ - volet jeunesse 2011
- Profession Sports 25/90 : 550 € au titre des séjours Anim'été jeunes
- la Régie Autonome Personnalisée La Rodia : 3 000 € au titre de l'événement Energie Jeune.

- d'autoriser M. le Maire ou Mme la Première Adjointe à signer l'avenant n° 5 - 2012 avec la MJC Palente - Orchamps, l'avenant n° 2 - 2012 avec les PEP 25, l'avenant n° 3 - 2012 avec l'Association Profession Sports 25/90 et l'avenant n° 3 avec la Régie Autonome Personnalisée La Rodia aux conventions respectives,

- de prendre acte du bilan de l'action Pôle Enfance de la Maison de Quartier Grette Butte et de la modification intervenue dans le bilan de l'action Vital'Sports de la Direction des Sports, dans le cadre de la programmation CEJ - volet jeunesse 2011.

M. LE MAIRE, Mme RONZI, M. MONNEUR, Mme MICHEL, M. LEUBA, Mme FELLMANN et M. BONTEMPS n'ont pas pris part au vote.

#### **48. Secteur Relations Internationales - Attribution de subventions exceptionnelles**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

- 3 500 € au SC Clemenceau pour la prise en charge des frais d'hébergement des équipes de footballeurs reçus lors du tournoi des P'tits Champions qui a eu lieu du 26 au 28 mai dernier,

- 250 € à l'Association des Jeunes Musiciens et Danseurs du Conservatoire pour couvrir les frais d'accueil d'un groupe de musiciens du Conservatoire de Pavie au 15 au 17 juin 2012.

#### **49. Programme de Réussite Educative - Versement d'une subvention à la Caisse des Ecoles**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une subvention de 40 000 € à la Caisse des Ecoles, correspondant à la prise en charge du salaire de l'agent administratif mis à disposition.

#### **50. Centre d'Art Contemporain bisontin - Subvention complémentaire à l'Association Sauf'Art - Le Pavé dans la Mare - Convention triennale d'objectifs et de moyens**

Un amendement a été présenté par Mme FAIVRE-PETITJEAN concernant le projet de convention ; il est proposé de modifier l'article 4 portant sur l'évaluation des conditions de réalisation des projets et des actions, pour que celle-ci soit effectuée de façon annuelle et non à l'issue d'une période de trois ans.

A l'unanimité des suffrages exprimés cet amendement a été adopté.

A la majorité des suffrages exprimés (6 contre, 11 abstentions), le Conseil Municipal a décidé :

- de confirmer les termes de la délibération du 5 juillet 2012 qui attribue une subvention de 40 000 € à l'Association Sauf'Art - Le Pavé dans la Mare

- de décider l'attribution d'une subvention complémentaire de 25 000 € à l'Association Sauf'Art - Le Pavé dans la Mare

- d'autoriser M. le Maire à signer la convention triennale d'objectifs et de moyens dans le cadre de laquelle les subventions seront utilisées.

M. LEUBA n'a pas participé au vote.

## **51. Attribution de subventions aux associations culturelles**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de verser les subventions suivantes :

\* 3 000 € à la Compagnie Astragale pour la création et la diffusion du spectacle «7 hommes», dans le cadre des Journées du Patrimoine 2012

\* 2 500 € pour soutenir la structuration de l'association Le Consortium représentant un collectif de musiques actuelles

\* 1 500 € pour soutenir la finalisation de la création de l'association «Compagnie du Brouillard»

\* 800 € à l'Association Terres et Peuples d'Afrique pour l'organisation d'une manifestation en hommage au 10<sup>ème</sup> anniversaire de la mort de Léopold Sédar Senghor

\* 2 000 € à l'Association No Fate pour l'organisation du festival du Piou Piou

\* 1 000 € à l'Association Tapis Volant pour la finalisation d'un album d'Ibrahim Tounsi

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'avenant n° 1 à la convention d'objectifs et de moyens liant la Ville à l'association Astragale.

## **DIVERS**

### **52. Instruction des demandes de regroupement familial - Conventionnement avec l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII)**

A la majorité des suffrages exprimés (1 contre), le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer sur la convention avec l'OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration), fixant les modalités de collaboration dans le cadre des dossiers de demande de regroupement familial,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjointe Déléguée à signer cette convention et tous autres documents relatifs à ce dossier.

**53. Expérimentation de la collecte par internet pour le recensement de la population 2013 -  
Conventionnement avec l'INSEE**

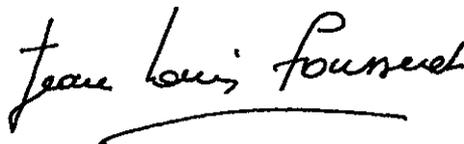
A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer sur la convention avec l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques), fixant les modalités de collaboration dans le cadre de l'expérimentation de la collecte du recensement par internet.

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjointe Déléguée à signer cette convention et tous autres documents relatifs à ce dossier.

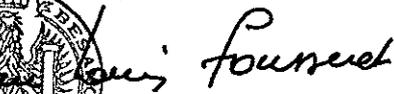
La séance est levée à 20 h 50.

Hôtel de Ville, le 24 septembre 2012  
Le Maire,



Jean-Louis FOUSSERET.

Affiché le 26 septembre 2012  
Le Maire,



Jean-Louis FOUSSERET